# UNIVERSITE BLIDA - 01-FACULTE DE MEDECINE



# CONCOURS D'ACCES AU RESIDANAT DE (MEDECINE, MEDECINE DENTAIRE ET PHARMACIE) SESSION Février 2022 - BLIDA

• INSCRIPTIONS : ( Réctification)

Les inscriptions des candidats au niveau de la Faculté de Médecine de l'Université – Blida 01.

« PAV 29 PGRS- 2éme étage ».

se fera : 1ére Vague du 12 Décembre 2021 au 23 décembre 2021

2éme Vague du 02 janvier 2022 au 02 Février 2022

# •RETRAIT DES PIECES DU DOSSIER:

www.univ-blida.dz — Faculté de Médecine

• DEPOT DE DOSSIER :

De 09h00 à 14h00

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université Blida-1-Faculté de Médecine

jours des épreuves fixées au concours.



N°		/ 2022
	!	LULL

# CONCOURS D'ACCES AU RESIDANAT SESSION Février 2022

# Récépissé de Dépôt de dossier

Nom :				
Prénom :				4.5.1
		Blida le :		The state of the s
Jours des épreuve	présent récépissé e s fixées au concour ecépissé de dépôt de	S.		
	e B l i d a-1- <b>M é d e c i n e</b> CONCOURS D	O'ACCES AU ION Février 2	N° RESIDANA 2022	/ 2022 A <u>T</u>
Nom :				***************************************
Prénom				*
NP/1 Somurie du	ı présent récépissé e	Blida le :		(1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)
HD/ 1- Se mumi du	present receptione	t a une piece a	identite duran	1105/02

2- le présent récépissé de dépôt de dossier tient lieu de convocation

#### JNIVERSITE SAAD DAHLAB DE BLIDA

:ACULTE DE MEDECINE

### NOTE RELATIVE A L'INSCRIPTION AU RESIDANAT

- 1. Vous demandez à vous inscrire au concours de résidanat pour accéder à une formation post-graduée. concours est national et annuel.
- 2.Le nombre de poste est fixé par arrêté interministériel ( MESRS-MSPRSH), affiché dans toutes les Facultés Médecine.
- 3.Le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur fixe par arrêté les dates du Concours d'Accès au Résidan dates identiques sur l'ensemble du territoire national.

#### 4.Ce concours est ouvert à :

- · Tous les candidats Algériens titulaires d'un Diplôme de Graduation en Sciences Médicales ou d'un Diplô étranger reconnu équivalent.
- Aux médecins étrangers ayant obtenu l'équivalence de leur diplôme et l'autorisation du Ministère 'Enseignement Supérieur.
- 5.Ne sont pas autorisés à repasser le Concours, les candidats ayant abandonnés leur poste d'affectation à de reprises.
- 6.Le concours reste ouvert aux candidats ayant déjà passé cet examen avec succès mais non affectés et donc r inscrits en résidanat.
- 7.Les candidats doivent s'inscrire au niveau d'une seule Faculté de leur choix.
- 8.Le Concours se déroulera au niveau des Facultés de Médecine.
- 9.Le Concours d'accès au Résidanat est validant ; le candidat doit obtenir au moins la moyenne de 10/20 .Il aussi classant, le choix de postes se fera par ordre de mérite et dans la limite des postes ouverts.
- 10.La proclamation des résultats se fera par affichage au niveau des différentes Facultés et sur leur site interne

	régis par le statut de résident (Décret exécutif n°11-236					
3 juillet 2011).	6 / 0./ 1.4/1.1 0700 1.06 1/1 0010					
12. Leur progression dans le cursus de formation est fixée par l'arrêté ministériel n°709 du 06 décembre 2010						
FICHE D	'ENGAGEMENT					
Je soussigné ( e )						
Nom:						
Prénom (s):						
Date et lieu de naissance :						
Nationalité :	onalité :					
Adresse personnelle :						
Date et lieu d'obtention du Diplôme	• •					
Demande mon inscription pour participer aux épres peine d'annulation de ma candidature, à ne pas four	uves du Concours National du Résidanat et m'engage, sc nir d'informations erronées.					
Je déclare avoir lu et accepté toutes les conditions cit	tées dans la note relative à l'inscription au Résidanat.					
Visa du Département	Date et Signature du Candidat					
	N° C.I.N :					

Délivré le :

Par la Daira de

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPUILAIRE

# MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## UNIVERSITE - BLIDA-01-FACULTE DE MEDECINE

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR INSCRIPTION

# AU CONCOURS d'ACCES AU RESIDANAT Février 2022

( A remplir en lettre majuscule, mettre des croix dans les cases correspondantes )

Nom :	épo	use de :	
Prénoms :	Sex	e:	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	***************************************	Wilaya :
Nationalité :			
Adresse :		\$22424324444444444444444444444444444444	
Ville:	Wil	aya:	
Téléphone :	email		
Série Baccalauréat :			
Date obtention :		Mention:	
Moyenne:		)ption :	
Date d'obtention du diplôme	e de Docteur en Médecine den	taire:	
**************************************			
Lieu d'obtention du diplôme	e de Docteur en Médecine den	taire :	
POUR LES FONCTION	NAIRES :		
- Date de recrutement comm	ne Médecin Fonctionnaire :		
POUR LES RESIDENTS	AYANT DEJA FAIT OBJE	T D'UNE INSCRI	PTION
		*******************	
- Dans quel service :			
POSITION VIS A VIS DI	U SERVICE NATIONAL:		
Non concerné Disp	pensé Accompli	Sursis du	au
Pièce d'identité /		Date et	Signature du candidat
Nature :			
Délivrée le :		-	
Par :			

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPUILAIRE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE UNIVERSITE - BLIDA-01-

### **FACULTE DE MEDECINE**

# CONCOURS D'ACCES AU RESIDANAT DE Médecine dentaire

#### SESSION Février 2022 - BLIDA

#### INSCRIPTIONS:

Les inscriptions des candidats débuteront à partir du 12 décembre 2021 au niveau de la Faculté de Médecine de l'Université – Blida 01. « PAV 29 PGRS- 2éme étage ».

Les inscriptions se feront en :

- 1ére Vague du 12 décembre 2021 au 23 décembre 2021
- 2éme Vague du 02 Janvier 2022 au 02 Février 2022

de 9h à 14 h

#### **CONDITIONS:**

Le Concours d'Accès au Résidanat est ouvert :

- à tout candidat titulaire du Diplôme de Doctorat en Médecine
- aux résidents de 1<sup>ère</sup> année, désirant changer de spécialité et <u>ayant démissionné trois (03) mois</u> <u>avant le concours</u>. Ce changement de spécialité <u>n'est autorisé qu'une seule fois</u>
- Les résidents étrangers peuvent participer au concours après avoir obtenu l'équivalence de leur diplôme de Doctorat en Médecine avec le diplôme algérien correspondant et l'autorisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**NB**/ Les Résidents exclus en 1<sup>ère</sup> année ne sont autorisés à repasser <u>qu'une seule fois</u> le Concours pour une autre spécialité.

#### CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dépôt du dossier d'inscription <u>se fera par le candidat lui-même</u> et doit contenir les pièces administratives suivantes :

- 01 extrait de l'acte de naissance n°12.
- 02Photos d'identité avec le nom et prénom au verso.
- 01 Photocopie du Baccalauréat
- 01 Photocopie du Diplôme de Docteur en Médecine.
- 01 Fiche d'engagement ( à retirer auprès du service de la Post-Graduation ).
- 01 Photocopie légalisée de la carte d'Identité Nationale.
- 01 Reçu de 500 DA couvrant les frais d'inscription (Payable auprès du régisseur )
- 01 Attestation de démission signée par le Chef de Service, le Président du Comité Pédagogique de la Spécialité et la D.A.M.P ou le Directeur de l'E.H.S. ou du Secteur Sanitaire (pour les Résidents de 1<sup>ère</sup> année désirant changer de Spécialité).

#### CLASSEMENT DES CANDIDATS :

- le concours d'accès au Résidanat est classant et validant.
- les candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves, choisissent en séance publique leur poste, par ordre de mérite, et dans les limites du nombre de postes ouverts au concours par arrêté.

**NB**/ - \* Une authentification par la faculté de Médecine d'origine du Diplôme de Doctorat en Médecine est exigée aux candidats <u>admis au concours(</u>pour les candidats originaires des autres facultés).

- Tout dossier incomplet ou déposé après les dates d'inscription sera rejeté.